


 académie Besançon direction des services départementaux de l'éducation nationale Jura  éducation nationale 	<b>PROCES VERBAL DE REUNION</b>  <b>DU CONSEIL D'ECOLE</b>	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
	Séance du 07 mars 2013	

Convocation adressée le 14.02 par Mylène Petitjean, directrice de l'école d'Arlay

Le conseil d'école s'est réuni le 07 mars, à 20h30, à l'école d'Arlay



### MEMBRES PRESENTS :

<b>Membres de droit</b>	Nom - Prénom	Qualité
	Mme Petitjean Mylène M. Bruchon Christian M. Goudot Mme Haptel Nathalie Mme Breniaux Caroline	Directrice de l'école et présidente Maire d'Arlay Conseiller municipal Professeur des écoles Professeur des écoles
<b>Membres élus</b>	<i>Titulaires</i> Mme Gardien Mélanie Mme Gelhaye Maud M. Martin Dominique	Représentant des parents d'élèves Représentant des parents d'élèves Représentant des parents d'élèves
	<i>Suppléants</i> Mme Vidotto Coralie Mme Boisson Frédérique Mme Linarès Maryline	Représentant des parents d'élèves Représentant des parents d'élèves Représentant des parents d'élèves
<b>Membres invités</b>	Nom - Prénom	Qualité
	Mme Pontiroli Patricia M. Ratel Mme Bert Béatrice Mlle Ponsard Mylène	Présidente du « sou des école » Conseiller municipal ATSEM ATSEM/Personnel de la cantine/ garderie

### MEMBRES EXCUSES

<b>Membres de droit</b>	Nom - Prénom	Qualité
	Mme Roux Mme Bernard Lesseigneur Mme Vuidepot	IEN circonscription Lons 1 Maître du RASED DDEN
<b>Membres élus</b> (représentants des parents d'élèves)	<i>Titulaires</i>	
	<i>Suppléants</i>	
<b>Membres invités</b>	Nom - Prénom	Qualité
	Mlle Pioton Marine	Personnel de la cantine/ garderie

### **Rappel des points de l'ordre du jour :**

1. Sécurité des élèves dans l'école :
  - L'alerte pour risques majeurs : PPMS (Plan de Mise en Sécurité : présentation fiche 8 et émargement fiche 12), exercice de confinement.
  - La sécurité routière : APER (Attestation de Première Éducation à la Route : 3 volets dont piéton, passager et cycliste) et APS (Attestation de premiers secours).
2. Services périscolaires : garderie, cantine, bibliothèque.
3. Bilan intermédiaire des activités scolaires.
4. Rythmes scolaires : avis du conseil d'école pour la rentrée 2013.
5. Questions diverses (Merci de bien vouloir faire passer vos questions au moins trois jours avant la date de la réunion pour nous permettre d'y apporter une réponse précise et complète).

### **- Questions diverses :**

Questions diverses reçues avant le conseil d'école :

- Directrice : Bilan des nouveaux élèves arrivés à l'école au mois de mars, réactualisation des effectifs pour la rentrée 2013.
- Parents d'élèves : Avons-nous accès à des intervenants sportifs dans le cadre de la COM-COM ?

### **Secrétaire de séance :**

Mme Bert Béatrice

## Développement des points de l'ordre du jour :

### **Point de l'ordre du jour abordé :**

#### 1. Sécurité des élèves dans l'école :

- L'alerte pour risques majeurs : PPMS (Plan de Mise en Sécurité : présentation fiche 8 et émargement fiche 12), exercice de confinement.
- La sécurité routière : APER (Attestation de Première Éducation à la Route : 3 volets dont piéton, passager et cycliste) et APS (Attestation de premiers secours).

Position convergente exprimée par le conseil d'école ou, en cas de divergence, par les membres qui se sont exprimés  
(préciser l'identité des interlocuteurs dans ce dernier cas)

#### 1. **L'alerte pour risque majeur** : Le PPMS (Plan de mise en sécurité) face aux risques majeurs a été mis à jour en janvier 2013.

- Les risques majeurs sont : une inondation, un nuage toxique, une explosion toxique, une tempête, un séisme.
- Un exercice de confinement a eu lieu jeudi 7/02/2013 avec 76 élèves et ce, en respectant les consignes du PPMS. L'exercice s'est déroulé dans le calme, nous étions confinés dans la « salle de motricité » de la classe maternelle pendant près de 40 minutes.
- Le dispositif interne d'alerte retenu dans l'école (suite au déclenchement par la préfecture, relayé par la mairie) est le sifflet.
- **IMPORTANT** : Consignes pour les parents dans ce type de dispositif : FICHE 13 affichée sur le tableau d'affichage école (situé sur la façade à l'extérieur du bâtiment et à gauche de l'entrée mairie)
  - Ne pas téléphoner à l'école, afin de ne pas encombrer la ligne
  - Ne pas venir chercher les enfants à l'école
  - Recevoir avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.
- Signature de la fiche 12 du PPMS par les membres du conseil d'école.

#### 2. **La sécurité routière** :

L'éducation à la sécurité routière est mise en œuvre par l'Attestation de Premier Éducation à la Route (APER) dans les écoles primaires avec trois grands volets :

- « Quand je suis piéton » : savoir se déplacer sur le trottoir, une chaussée, un environnement complexe. Les élèves de CP et CE1 passeront « le permis piéton » avec le concours de la gendarmerie de Bletterans au mois de juin. Un travail en amont sur la sécurité routière « quand je suis passager » ou « piéton » est en cours dans la classe de Mme Petitjean.
- « Quand je roule » : Les élèves de la classe de cycle 3 passeront « le permis vélo » au mois de juin. Des exercices de maniabilité en vélo seront faits à l'école avec le concours matériel de la MAIF.

### **Point de l'ordre du jour abordé :**

#### 2. Services périscolaires : garderie, cantine, bibliothèque.

Position convergente exprimée par le conseil d'école ou, en cas de divergence, par les membres qui se sont exprimés  
(préciser l'identité des interlocuteurs dans ce dernier cas)

#### 1. Cantine, garderie et personnel communal :

Deux nouvelles personnes sont employées par la mairie d'Arlay actuellement en plus de Mme Béatrice Bert qui est ATSEM (contrat 28 h/ semaines annualisées)

- ✓ Mlle Ponsard Mylène (contrat 35h/ semaines)
  - Intervient les matins, midis et fins d'après-midi à la garderie et cantine.
  - Intervient les mardis matins de 9h à 11h en tant qu'ATSEM à l'école depuis le mois de février.
  - Intervient au centre aéré
- ✓ Mlle Pioton Marine (contrat 25h/semaines) : intervient à la cantine et au secrétariat mairie.

2. Bibliothèque d'Arlay (située au-dessus de la salle des fêtes) est ouverte gratuitement tous les mardis après-midi aux élèves puis au public.

- La classe de cycle 2 (CP et CE1) se rend à la bibliothèque d'Arlay tous les quinze jours de 15h45 à 16h30 les mardis après-midi.
- La classe de cycle 3, se rend par petit groupe à la bibliothèque avec Mme Haptel tous les mardis de 15h30 à 15h45.

### Point de l'ordre du jour abordé :

3. Bilan intermédiaire des activités scolaires.

Position convergente exprimée par le conseil d'école ou, en cas de divergence, par les membres qui se sont exprimés (préciser l'identité des interlocuteurs dans ce dernier cas)

#### Pour les élèves de cycle 1 :

- Visite médicale des élèves de GS les vendredis 15 et 22 mars (par l'infirmière scolaire Mme Roy)
- Correspondance avec l'école maternelle de Crançot avec actuellement un défi lecture en commun (création, compréhension de différentes histoires et comparaison entre les deux classes) puis un projet de sortie en juin (à confirmer).
- Réalisation du projet les « Drolipattes » au mois de mai. (les 3 – 6 et 13 mai )

#### Pour les élèves de cycle 2 :

- Projet « élevage de Phasmes » : Les premières éclosions ont eu lieu au mois de janvier, depuis nous accueillons 9 adultes et 21 jeunes phasmes. Les élèves amènent régulièrement les aliments pour nos phasmes (branches de lierres et de ronces). L'élevage, les observations et les expérimentations sont en cours.
- Projet « oiseaux des jardins » : Projet d'étude de la diversité des oiseaux présents dans nos jardins. Une mangeoire va être installée, les élèves vont observer et apprendre à différencier les principales espèces, étudier leurs habitats.
- Classe transplantée à Lamoura (27 élèves) :  
Les élèves de la classe de Mme Petitjean (GS/CP/CE1) se rendront à « l'école des Neiges » de Lamoura du lundi 3 juin au samedi 8 juin 2013 accompagnés par Mmes Roch, Quenot Tonnerre et Rousselot Emard.  
Pour préparer le séjour, des albums réalisés par Didier Dufresne (auteur) et l'illustratrice Armelle Modérée seront étudiés. L'environnement proche du centre d'accueil de Lamoura sera une source d'inspiration pour le départ de l'histoire qui sera écrite, illustrée et mise en page par les élèves de la classe.
- Passage du permis piéton avec l'aide technique de la gendarmerie nationale pour les élèves de CP et CE1.

#### Pour les élèves de cycle 3 :

- Défi maths pour les groupes de CM1 et CM2.
- Initiation au lancer de Vortex.
- Classe transplantée à Quiberon (27 élèves) :
  - ✓ Il n'y aura pas d'activités « voile » cette année en raison d'un surcoût. En effet, cette activité n'est plus proposée par le centre PEP 39 mais par l'école de voile.
  - ✓ Visite des mégalithes de Carnac
  - ✓ Pêche au Carrelet en bateau.
- Passage du permis vélo avec l'aide technique de la MAIF.

#### Au niveau de l'école :

- Une vente de fromages sera organisée du 14 au 25 mars au profit de la coopérative scolaire de l'école. Nous ferons parvenir aux familles et villageois des « bordereaux de réservation et commande » pour cette vente (390 boîtes aux lettres + Mairie + épicerie + coiffeuse).  
Le fromage sera ensuite commandé par l'école à la fromagerie, puis il sera récupéré à l'école.
- Participation mardi 19 mars à 11h des élèves de la GS au CM2 (lecture et chant) à la cérémonie qui se déroulera sur la place devant l'école.
- Possibilité d'animation à réfléchir avec les « Petites citées Comtoises de caractère » (Photos, peintures, vidéos ... pour présenter Arlay vu par les enfants).

**Point de l'ordre du jour abordé :**

**4. Rythmes scolaires : avis du conseil d'école pour la rentrée 2013.**

Position convergente exprimée par le conseil d'école ou, en cas de divergence, par les membres qui se sont exprimés  
(préciser l'identité des interlocuteurs dans ce dernier cas)

- ✓ **Les mairies ont la possibilité de mettre en place la semaine scolaire en 4,5 jours** avec un démarrage rapide (subventions possibles) dès la rentrée 2013.  
Après un premier échange au mois de novembre l'avis de l'ensemble des membres du conseil d'école était demandé.

**Avis du conseil d'école au 22/11/2012 :**

À l'unanimité, l'ensemble des membres souhaite :

- le maintien pour la rentrée 2013 de la semaine à 4 jours
- la mise en place d'une harmonisation des horaires scolaires et de la répartition de la semaine au niveau départemental et/ou régional.

- ✓ **Suite aux précisions gouvernementales récentes** (février 2013 : le guide pratique 2013) concernant la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, **l'avis du conseil d'école est à nouveau demandé.**
- En effet, *la réforme s'applique de plein droit dès la rentrée 2013 si le maire ne saisit pas au plus tard le 9 mars* le département **sur son projet de report de l'application de la réforme à la rentrée 2014.** L'avis du département est réputé favorable dans un délai de 20 jours à compter de la saisine.
  - Puis, **le 31 mars au plus tard, le maire transmet au DASEN sa demande de report** de l'application de la réforme à la rentrée 2014

**Avis du conseil d'école au 07/03/2013 :**

À l'unanimité, l'ensemble des membres souhaite :

- le maintien pour la rentrée 2013 de la semaine à 4 jours.

**M. le Maire** précise alors que le **Conseil municipal** suivra l'avis du **Conseil d'école** et va plus loin, en informant le département de leur intention de **refuser la mise en place de l'application de la réforme.**

**Avis du conseil d'école : Concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (semaine de 4,5 jours) dès la rentrée 2013 :**

Favorable / défavorable

En cas de prise de position, préciser :

avec vote : Pour 0 / Contre 8 / Abstention 0

sans vote

**Questions diverses abordées :**

5. Réactualisation des effectifs pour la rentrée 2013.
6. Avons-nous accès à des intervenants sportifs dans le cadre de la COM-COM ?

Position convergente exprimée par le conseil d'école ou, en cas de divergence, par les membres qui se sont exprimés  
(préciser l'identité des interlocuteurs dans ce dernier cas)

**5. Réactualisation des effectifs pour la rentrée 2013.**

- Avec l'arrivée de 4 nouveaux élèves, l'école compte après les vacances de février 80 élèves répartis en 3 classes :
- 26 élèves le matin et 28 l'après-midi en cycle 1 avec Mme Breniaux Caroline :
    - en TPS : 6 élèves
    - en PS : 11 élèves
    - en MS : 6 élèves
  - échange de service pour les 11 élèves de GS : 6 (groupe 1) + 5 (groupe 2)

- 25 élèves le matin et 19 l'après-midi en cycle 2 avec Mme Petitjean Mylène :
  - en GS : 6 (groupe 1) + 5 (groupe 2)
  - en CP : 13 élèves
  - en CE1 : 6 élèves
- 27 élèves en cycle 3 avec Mme Haptel Nathalie :
  - en CE2 : 13 élèves
  - en CM1 : 8 élèves
  - en CM2 : 6 élèves

Soit 53 familles et 80 élèves.

➤ Constats de rentrée et prévisions pour la rentrée 2013 :

- Constat à la rentrée 2011 : l'école accueillait 73 élèves dont 6 élèves de 2 ans soit  $73-6 = 67$  élèves de plus de 3 ans.
- Constat à la rentrée 2012 : l'école comptait 80 élèves dont 6 élèves de 2 ans soit  $80-6 = 74$  élèves de plus de 3 ans.
- **Prévision actuelles pour la rentrée 2013 : 91 élèves dont 9 élèves de 2 ans soit  $91-9 = 82$  élèves de plus de 3 ans.**

**Afin de rendre ces prévisions les plus précises possibles, la directrice demande aux parents des enfants non-inscrits à l'école mais qui souhaitent scolariser leurs enfants à la rentrée 2013 (enfants nés en 2011 ou avant) de contacter dès que possible la Mairie d'Arlay ainsi que l'école.**

**6. Avons-nous accès à des intervenants sportifs dans le cadre de la COM-COM ?**

Réponse de M. Bruchon : La COM-COM n'a pas la compétence scolaire et ne souhaite pas la prendre pour des raisons budgétaires.

**Date du prochain Conseil d'école :**

**Lundi 17 juin 2012 à 20h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

À Arlay, le 7 mars 2013

La directrice

La secrétaire de séance

**Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants:**

- L'inspectrice de l'éducation nationale
- Le(s) responsable(s) de la ou des collectivité(s) territoriale(s) concernées
- Les représentants des parents d'élèves siégeant
- L'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'éducation nationale

**Copie du procès-verbal affichée dans les locaux de l'école accessibles aux parents**